



### Accords Arts dormants - Chalutiers 2023

contact en mer: 8 / 9 / 15 VHF

#### CARTE A NORD ET OUEST FINISTÈRE

- Du 01/01/2023 au 20/01/2023
- Du 25/02/2023 au 19/03/2023
- Du 24/04/2023 au 16/05/2023
- Du 19/06/2023 au 19/07/2023
- Du 21/08/2023 au 13/09/2023
- Du 19/10/2023 au 11/11/2023
- Du 17/12/2023 au 31/12/2023

- Limite de 3 milles nautiques
- Arts dormants Carte A
- Art dormants
- Chalutiers

Utilisation des filets : coefficient inférieur ou égal à 75 à l'est du J38  
 \* Coordonnées des points au verso de la carte  
 \* DST Ouessant  
 - - - - - Zone de séparation des trafics 1 = couloir fixe à chalut  
 - - - - - Zone de séparation des trafics 2 = un couloir d'1 mille à 1,5 mille est laissé aux chalutiers sur une des extrémités. Les fileyeurs doivent s'arranger entre eux pour définir l'extrémité.